

## DOCUMENT A CONSERVER

# PAIES INFORMATISEES

### DETAIL DES PRESTATIONS MENSUELLES

*Tous les documents sont transmis en format A4 non liassés en un exemplaire*

#### **Editions nominatives et individuelles :**

- Fiches navettes  
*(document de liaison entre la collectivité et le Centre de Gestion transmis environ une semaine après l'envoi des paies pour la préparation des rémunérations du mois suivant).*
- Bulletins de paie.

#### **Editions récapitulatives globales ou nominatives :**

- Bulletin de paie global  
*(détail des rémunérations et charges de la collectivité tous agents confondus).*
- Etats globaux des charges diverses obligatoires ou facultatives par tiers :  
URSSAF, CNRACL, ATIACL, Rétro CNRACL, IRCANTEC, RAS, mutuelles, etc  
*(documents permettant notamment de compléter les déclarations mensuelles propres à chaque organisme).*
- Etats nominatifs détaillés des charges diverses obligatoires ou facultatives :  
CSG, CRDS, RAS, mutuelles, prêts, heures supplémentaires, etc  
*(complètent les états globaux ci-dessus).*
- Bordereau récapitulatif mensuel des cotisations URSSAF (BRC)  
*(document d'aide au remplissage du BRC de la collectivité – ne dispense pas cependant de vérifier la concordance des éléments à porter notamment en cas de régularisations).*  
Remarque : Le service paies n'effectue pas la télédéclaration du BRC à l'URSSAF.
- Etat analytique détaillé  
*(document de répartition des charges par organisme ou tiers, par nature, fonction et service).*
- Etat des Oppositions sur salaire *(le cas échéant).*

#### **Options supplémentaires (précisées sur la fiche Collectivité lors de l'adhésion) :**

- Edition d'un état de prémandatement *(aide à la préparation du mandatement).*

#### **OU**

- Transfert des virements agent directement à la Trésorerie Générale *(ou autres Trésoreries désignées)* par le biais de la norme HOPAYRA *(transmission sur supports magnétiques effectuée par le Centre de Gestion).*

## DETAIL DES PRESTATIONS ANNUELLES

*Tous les documents sont transmis en format A4 non liassés en un exemplaire*

- Réalisation de la Déclaration automatisée des données sociales unifiée (DADSU) jusqu'à son acceptation définitive par le centre de Transfert des Données Sociales (CTDS).

### **Editions réalisées :**

- Déclarations annuelles individuelles des revenus accompagnées d'une Notice d'information.
- Etats pour la déclaration au Fonds National de Compensation du supplément familial de traitement (FNC).
- Etats divers détaillés par agent des rémunérations et charges par organisme destinataire de la DADSU concernant les déclarations annuelles faites via la DADSU (*pour conservation par les collectivités et présentation aux agents chargés des contrôles*).

## PRESTATIONS SUR DEMANDE

Sur demande écrite des collectivités, peuvent être fournis les éléments ou documents suivants :

- Etats divers globaux ou détaillés, nominatif ou non, concernant les rémunérations par organisme, périodes, catégorie de personnel etc (*éléments à préciser clairement lors de la demande*).
- Simulation de paie à partir d'un profil de paie défini :
  - > soit à partir d'un indice de rémunération connu
  - > soit à partir du net à payer (*reconstitution d'une paie à l'envers pour trouver l'indice de rémunération le plus adapté*)

## PRESTATIONS NON EFFECTUEES

Les travaux suivants restent à la charge de la collectivité :

- Traitement des déclarations individuelles annuelles en anomalies (*quel que soit l'organisme demandeur : CNRACL, RAFF, IRCANTEC, URSSAF, DGI etc*).
- Tableau récapitulatif annuel des cotisations URSSAF (TR) *accompagné éventuellement d'un versement régularisateur*.  
Remarque : Le service paies n'effectue pas le TR sous aucune forme que ce soit (*papier ou télédéclaration*).
- Déclaration annuelle de cotisations récapitulative dématérialisée (DC) pour les fonds CNRACL, ATIACL ainsi que pour les cotisations Rétroactives (*à faire à l'adresse internet [www.cdc.retraites.fr](http://www.cdc.retraites.fr) via la plateforme e-services employeurs, service "déclarations de cotisations"*).
- Toutes déclarations de régularisations de cotisations auprès des caisses de retraite ou organismes divers.